

Nombre de conseillers :
En exercice : 22
Présents : 19
Votants : 20
Pouvoirs : 1
Absent : 2
Convocation : 11/10/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE-GALIBIER

L'an DEUX MIL DIX SEPT et le 17 octobre, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à ST MARTIN D'ARC, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc,

Etaient présents : ALBRIEUX Alexandre, ASTIER Cécile, BACHALARD Jean-Pierre, BAUDIN Philippe, BERNARD Jean-Pierre, BERNARD Jean-Marc, BOIS Loïc, BOIS Marie-Thérèse, EXCOFFIER Bernard, GALLIOZ Jean-Michel, GILLOUX Jean-Louis, GIGANTE Orlane, JOET Christian, MASCIA SALOMON Armelle, MAZZOTTA Noelle, PETRAZ Christian, PERRET Aimé, SAINTIER Isabelle, ROUGEAUX Jean-Pierre

Pouvoirs :
Gaëtan MANCUSO à Armelle MASCIA SALOMON

Objet : STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif
RAPPORT RPQS 2016

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Il précise que le rapport 2016 concerne que le traitement des eaux usées de la station d'épuration de Calypso qui est de la compétence de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,

ADOpte : 19 POUR (Les élus d'Orelle ne prennent pas part au vote)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,

Au registre figurent les signatures,

Le Président,


Jean-Marc BERNARD